

# Les briochées de Xavier mettent l'eau à la bouche

**Liffré** — Le Liffréen Xavier Permasse, maître pâtissier dont l'atelier est à Mouazé, vend des brioches feuilletées sucrées ou salées avec le souci du zéro gâchis.

Samedi, les clients de l'épicerie Tous O' Marché ont eu l'agréable surprise de rencontrer le Liffréen maître pâtissier Xavier Permasse et ses viennoiseries, dont les gourmandes briochées feuilletées.

## Du rêve au management d'une entreprise

À 5 ans, Xavier rêve de devenir le meilleur pâtissier du Monde, peut-être inspiré par son grand-père grossiste pour les boulangers-pâtisseries. Un brevet de maîtrise et six années de pratique en pâtisserie précèdent un changement de cap vers un DESS en marketing et vente et la création de sa société Les briochées de Xavier. Après la création d'un site Web. Il se lance dans la commercialisation.

## Le constat du maître pâtissier engagé

« La production de viennoiserie génère 25 % de perte parce qu'il est impossible de connaître à l'avance les ventes de la journée », explique Xavier Permasse, artisan partenaire des meilleurs artisans locaux et de leurs produits « bio ou issus de l'agriculture raisonnés ».

## Le concept

Innové dans la fabrication et la distribution de brioches feuilletées sucrées et salées.

Xavier se lance donc dans la fabrication vertueuse des briochées natu-



Samedi, dernier, à l'épicerie Tous O' Marché à Liffré, Xavier Permasse présente ses Briochées feuilletées.

PHOTO : OUEST-FRANCE

res ou à la praline rose aux amandes. Mais aussi dans celle des miches de pain au levain de 1 kg, de la Briochée feuilletée apéro aux poires, fourme d'Ambert et noix, de la Fougasse bri-

ochée feuilletée aux pommes, etc.

## La production

Les commandes étant prises au minimum 48 heures à l'avance, cela don-

ne le temps au pâtissier de « confectonner les briochées feuilletées délicatement pétries, laissées suffisamment au repos avant que la cuisson ne les transforme en gourmandises craquantes et fondantes ».

## La fabrication

La fabrication des viennoiseries est réalisée à Mouazé en partenariat avec le Bureau des saveurs de Mouazé. « Avec Gaëtan Chaumel, nous appliquons ma recette, un pétrissage brioché et un feuilletage et un certain nombre de pliages lors du « tourage », ce qui donne la structure si particulière de mes brioches feuilletées ».

## Distribution

Avec le principe du click & collect, le client devient un consommateur.

Les points de retrait sont au nombre de deux à Cesson-Sévigné et d'un point de retrait à La Mézière, Bruz, Liffré (Tous O' Marché), Saint-Jacques-de-la-Lande, Vern-sur-Sèche, à Saint-Grégoire.

Le site internet pour passer commande, détaille la provenance des ingrédients et les modalités pratiques.

**Pour commander :** contact@lesbriochesdexavier.com - https://www.facebook.com/Lesbriochesdexavier

## Liffré

### Les amis vont attendre « des jours meilleurs »



Une partie du conseil d'administration, en compagnie de Véronique Bourcier, alors adjointe aux associations, pendant l'allocution de la présidente Yvette Hamard (au fond).

PHOTO : OUEST-FRANCE

Avant que le virus ne fasse son apparition, on prenait du bon temps avec le Club de l'amitié qui compte une centaine d'adhérents.

La pandémie a imposé de la distanciation et des confinements, ce qui a quelque peu perturbé le quotidien.

Pour éviter le repli sur soi et l'isolement, Yvette, la présidente, et les membres du bureau maintiennent le lien. Ils se sont déployés pour aller à la rencontre des 96 adhérents.

« Ils ont tous été contents de recevoir leur lettre, les petits chocolats et les bulletins d'adhésion. » 76 sont à jour de leur cotisation.

Génération mouvement a fait savoir qu'il diminuait la part qui lui revient (5,70 € au lieu de 6 €). Du coup, le bureau a fait un geste en passant la cotisation à 12 € au lieu de 15 € et a préconisé de renouveler ou d'adhérer en début d'année.

Quant à la tenue de l'assemblée générale, « nous attendons des jours meilleurs. En attendant prenez bien soin de vous. Tout est en ordre pour que nous puissions reprendre

nos activités dès que nous aurons le droit de nous réunir à nouveau », souligne la présidente.

## Les rendez-vous

Le concours régional de belote à lieu à Beaucé le 30 avril. La Fête de la langoustine à Muzillac est prévue vendredi 11 juin. La participation sera de 74 € (au lieu de 84 €) par personne. Il serait souhaitable de s'inscrire avant le 15 mars. La Fête de l'amitié est prévue à Trémelin mardi 22 juin.

Concernant le palet : concours de palet cantonal à La Bouëxière le 23 avril, concours régional à Livré-sur-Changeon le 6 mai. La finale départementale de palets sera disputée à Laillé mardi 21 septembre.

Il va sans dire que « ces dates ne seront tenues que si les conditions sanitaires sont revenues à la normale ».

**Contact :** 06 30 43 28 48 - yhamard13@gmail.com. Correspondance : Yvette Hamard, 6, place Georges-Brassens-35-340-Liffré.

# Les zones vertes s'offrent aux habitants

La communauté de communes lance un appel à candidature pour trois parcelles enherbées de son territoire, destinées à l'écopâturage pour les particuliers et au fauchage pour les agriculteurs.

## L'initiative

La Communauté de communes Val-d'Ille-Aubigné (CCVIA) met à disposition des parcelles enherbées pour de l'écopâturage (moutons, chèvres, ânes, chevaux) ou du fauchage.

« Des prêts à usage sont conclus avec les particuliers retenus », indique Camille Jamet, chargée de mission environnement-biodiversité à la CCVIA. Si ces premiers prêts à usage ont été conclus en 2010, « la politique voulue par la communauté de communes ne s'est vraiment mise en place qu'à partir de 2014 ».

Au total, près de 25 ha sont mis à disposition dans dix communes du territoire communautaire. « Neuf sites sont entretenus par un prestataire en écopâturage », précise Camille Jamet. Notamment sur des bassins tampons de zones d'activités proches de routes à Melesse, La Mézière et Vignoc, et proche du Pôle communautaire à Montreuil-le-Gast.

## Trois sites cherchent preneur

« Vingt sites sont sous convention avec des particuliers (écopâturage) et des agriculteurs. » Il s'agit de prêts à usage pour petites parcelles, « dont certaines seront bientôt vendues », ainsi que des conventions de mise à disposition à la Safer (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) pour de plus grandes parcelles. « L'intérêt pour nous est d'en faire bénéficier les habitants en



Frédéric Bougeot, vice-président, et Camille Jamet, chargée de mission environnement-biodiversité, lancent l'appel à candidature pour la mise à disposition de trois parcelles enherbées pour de l'écopâturage ou du fauchage (ici à la ZA Ecoparc derrière la plateforme biomasse de la CCVIA).

PHOTO : OUEST-FRANCE

mettant à leur disposition des terrains dont ils pourraient avoir besoin », indique Frédéric Bougeot, vice-président en charge de l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

Parmi les vingt sites mis à disposition, trois ne sont plus sous convention. La CCVIA lance donc un appel à candidature pour une parcelle de 21 350 m<sup>2</sup> située dans la zone d'activités Ecoparc à Andouillé-Neuville, « pour du fauchage » ; une surface de 9 000 m<sup>2</sup> située dans la zone d'activités de

la Hémetière à Saint-Aubin-d'Aubigné, avec des « clôtures à la charge du particulier (piquets d'angle en place) » ; et une parcelle de 3 570 m<sup>2</sup> attenante au camping de Saint-Médard-sur-Ille, « sans clôtures ».

## « Du gagnant-gagnant »

À part l'aire naturelle de Saint-Médard-sur-Ille qui reste communale, la totalité des espaces appartiennent au Val-d'Ille-Aubigné. « La CCVIA ayant la compétence en matière de tourisme, une convention d'occupation

est passée avec cette commune, explique Camille Jamet. La mise à disposition de ces surfaces permet également de déléguer l'entretien de façon écologique, conclut le vice-président. C'est du gagnant-gagnant pour tout le monde. »

**Val-d'Ille-Aubigné,** les personnes intéressées sont invitées à joindre Camille Jamet au 02 99 69 86 03, 06 42 83 38 47 ou à l'adresse mail camille.jamet@valdille-aubigne.fr

## À l'agenda de vos communes

Annoncez gratuitement vos événements sur : [www.infolocale.fr](http://www.infolocale.fr)

## Liffré

Repair café (café de la réparation)



Repair-café. Pour faire et apprendre à réparer aspirateurs, cafetières, etc., problème informatique ainsi que petits tra-

voux de couture.

**Samedi 6 février,** 10 h à 12 h 30 et 14 h à 17 h, espace intergénération, rue des écoles. Contact : 06 71 56 72 76, liffrchange@gmail.com

## Melesse

### Rando-promenade

Randonnée, balade, marche. Encadrée par 2 animateurs, dans le respect des règles sanitaires. Pour les non adhérents, 1<sup>er</sup> essai gratuit. Adhésion annuelle à 18 € du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre valable pour toutes les activités du club. Bienvenue à celles et ceux qui recherchent de la convivialité dans la période actuelle.

**Lundi 8 février,** 14 h, départ parking de la salle polyvalente, rue de Montreuil. Gratuit. Contact et réservation :

06 07 96 20 13,

club.amitie.melesse@gmail.com, <http://www.gemouv35.fr>

## Saint-Aubin-d'Aubigné

### Ramassage de déchets

Nettoyage, entretien. Action en faveur de notre environnement. Venez en famille, une paire de gants et de bonnes chaussures suffisent pour participer. Inscriptions par mail ou en nous laissant un mot dans notre boîte postale. Circuits à vélo en campagne possible, à préciser lors de votre inscription.

**Samedi 13 février,** 10 h, placette Arlequin. Gratuit. Inscription avant le 10 février. Contact :

aucoeurdesaintaubin@gmail.com

## Saint-Aubin-du-Cormier

### Clic Haute-Bretagne antenne MDPH

Ouverture. Service pour personnes de plus de 60 ans et pour personnes handicapées sur les questions relatives au vieillissement et au handicap : maintien à domicile, hébergements, aides financières, accès aux droits, dossiers MDPH (adulte, enfant). Entretien avec la conseillère uniquement sur rendez-vous le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi de chaque mois. Prise de rendez-vous au 02 99 98 60 23 du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

**Judi 11 février,** 14 h à 16 h 30, pôle service proximité, 3, rue de la Libération. Contact : clic@asso-hautebretagne.fr, <http://www.clic-hautebretagne.com>

## Saint-Aubin-du-Cormier

### Déjà ouvert, l'arrêt La Chaîne a été inauguré



Les élus et les acteurs impliqués dans le projet ont inauguré l'arrêt mercredi.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Le nouvel arrêt de connexion dit « intermodale », situé à proximité de l'A84, à l'entrée de la ville, derrière Carrefour Market, a été inauguré mercredi par les élus locaux et les acteurs du projet. Les voyageurs peuvent y déposer leur voiture ou leur vélo et continuer leur chemin via la ligne 9A du réseau régional de transport en commun BreizhGo.

Liffré-Cormier communauté entend ainsi « inciter les usagers de la voiture à se reporter vers les transports interurbains régionaux, plus respectueux de l'environnement et plus économiques », indique le président de la communauté de communes, Stéphane Piquet. Cet arrêt, nommé La Chaîne, complète le service de cabotage existant entre Rennes et Fougères et s'ajoute à l'arrêt Paillote.

## Des panneaux solaires

Le nouvel arrêt se veut une infrastructure de transports pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre mais aussi pour produire de l'énergie grâce à un partenariat avec Energ'lv. En parallèle des travaux de Liffré-Cor-

mier communauté, deux ombrières ont été installées sur l'arrêt de Saint-Aubin-du-Cormier.

Le raccordement au réseau et la mise en service de la centrale photovoltaïque sont prévus fin février 2021. Une double borne de recharge pour véhicules électriques sera prochainement installée par le SDE35 afin de compléter l'offre du réseau BEA-Ouest Charge. Energ'lv et le SDE35 s'associent ainsi à Liffré-Cormier communauté pour produire de l'énergie tout en assurant la promotion de la mobilité bas carbone sur le territoire.

L'arrêt La Chaîne est desservi par six services express, entre Saint-Aubin-du-Cormier et Rennes. L'accès en voiture se fait par la rue de la Chaîne. Les cyclistes peuvent stationner leur vélo sous l'abri-vélo ou dans un box sécurisé en prévoyant un cadenas en plus de l'antivol. Les habitants sont encouragés à laisser leur voiture au moins une fois de temps en temps, et d'utiliser les transports collectifs.

## Melesse

### État-civil

**Naissance.** Julian Tolmont, né le 29 décembre, 44, rue de Belle-Ille.

**Décès.** Léa Boulais veuve Biard, 1, place Alain Kervern ; Joseph Rufflé,

12, avenue Laënnec ; Jean Louapre, 1, place Alain Kervern ; Monique Maré, 1, place Alain Kervern.